

FAVORISER UNE GOUVERNANCE OPTIMALE EN TNO, UNE PRIORITÉ POUR LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

Saint-Honoré, le 5 décembre 2025 – La MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté la semaine dernière son budget pour l’année 2025. À cette occasion, le préfet, M. Gérald Savard, a présenté les priorités d’action qui guideront les efforts de la MRC pour assurer une gestion et un développement harmonieux du territoire.

Au cœur de ces priorités se retrouve la volonté ferme de favoriser une gouvernance optimale en territoires non organisés (TNO). En effet, la MRC est préoccupée par le maintien et l’entretien des routes forestières donnant accès à de multiples utilisateurs.

Bien que les responsabilités octroyées aux MRC ne permettent pas d’assurer l’entretien de ces routes, la MRC s’engage à concerter les acteurs clés du territoire et à soutenir les associations dans leurs initiatives pour assurer un accès au territoire sécuritaire et de qualité pour les utilisateurs.

Afin d’atteindre cet objectif, plusieurs projets et actions sont inclus à son plan d’action, notamment :

- L’adoption d’une politique d’aide financière applicable aux territoires non organisés visant notamment à soutenir des initiatives en lien avec l’entretien de routes forestières par plus de 30 associations de villégiateurs réparties sur l’ensemble des TNO;
- L’octroi d’aides financières pour l’entretien des deux voies d’accès principales, soit 73 136 \$ pour la route R0200 et 31 497 \$ pour la route R0253;
- La réalisation d’une étude concernant l’analyse de la gestion, de l’entretien et du financement des chemins multiusages;
- Le support aux associations de villégiateurs et autres organismes impliqués dans le maintien de l’accès, le développement et la mise en valeur des TNO.

Considérant la réduction importante des activités liées à l’exploitation des ressources naturelles qui permettraient un entretien des chemins par l’industrie, l’implication d’organismes dans le financement et l’entretien des routes forestières devient nécessaire. En ce sens, la MRC reconnaît l’importance de la mobilisation du milieu, notamment par le travail de l’Association pour l’entretien des chemins d’accès des monts Valin.

Rappelons que les chemins multiusages appartiennent au gouvernement du Québec; que la construction, l’amélioration, la réfection et l’entretien des chemins reposent sur le principe d’utilisateur-payeur, et qu’il n’y a aucun programme gouvernemental permettant d’entretenir les chemins. La MRC déplore la situation et interpelle le gouvernement provincial afin qu’il s’implique dans l’entretien de son réseau.

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public.

- 30 -

Source :

Josianne Pelosse

Directrice générale adjointe

418 673-1705 poste 1135

josianne.pelosse@mrc-fjord.qc.ca